

syndicat mixte des transports pour le rhône et l'agglomération lyonnaise

### Plan de reprise des réseaux et services du SYTRAL dans le cadre de l'épisode de pandémie du COVID-19

Comité Syndical du 4 mai 2020



#### Mesures déconfinement au Sytral

Les conditions de déconfinement pour l'activité du SYTRAL seront examinées en séance extraordinaire du CT / CHSCT le 6 mai 2020.

Proposition que la plupart du personnel au sytral reste en situation de télétravail sur un quota hebdomadaire de 3 jours. Cette quotité permet de concilier la nécessité de limiter les déplacements sur la période actuelle, tout en maitrisant les risques liés au télétravail. Le nombre de jours pourra être modulé pour répondre à chaque situation, et aux besoins de service.

Chaque agent recevra une dotation de 10 masques textiles de catégorie 1 et d'un flacon de gel hydro alcoolique.



#### **Présentation**

- Episode de pandémie du COVID-19 et mesures à compter du 11 mai 2020, date d'entrée en vigueur du « déconfinement » progressif de la population annoncé par le 1<sup>er</sup> ministre
  - Le SYTRAL et ses Délégataires ont œuvré pour l'adaptation des réseaux et services :
    - pour respecter les consignes sanitaires et sécuritaires,
    - dans le cadre de la continuité du service, afin de maintenir un niveau d'offre suffisant pour permettre les déplacements
  - ➤ Le SYTRAL prévoit des mesures spécifiques pour aborder cette nouvelle étape, dans les domaines suivants :
    - offre importante de transport de tous les réseaux
    - protection sanitaire renforcée des clients et des personnels
    - Accompagnement de la Métropole dans le déploiement d'aménagements cyclables provisoires,
    - Accompagnement de la Ville de Lyon au dispositif Parking Relais Mode Doux (trottinettes) au sein de trois parcs relais (Vaise, Gorge de Loup,





# 1 - Mesures mises en œuvre en matière d'offre de transport

#### Réseaux TCL, Libellule, Cars du Rhône

- ➤ A compter du 11 mai : niveau d'offre prévu de 80% de l'offre nominale avec une amplitude horaire habituel,
- → Principes de définition de l'offre : maintien de la desserte des établissements de santé, des zones industrielles et d'activité, des gares, et des zones d'activité commerciales, (en fonction des ouvertures des commerces),
- → Desserte des établissements scolaires du secondaire et calendrier de déploiement déterminés en fonction des principes édictés par le Ministère de l'Education Nationale, en matière d'ouverture et d'organisation des établissements.
  - Les Délégataires des réseaux travaillent encore à ce jour à la construction des plans de transport, en lien avec les établissements.





# 1 - Mesures mises en œuvre en matière d'offre de transport

#### • Réseaux TCL, Libellule, Cars du Rhône

- Démarche initiée par le SYTRAL, afin de coordonner les actions de reprise de l'activité des réseaux, auprès des principaux représentants des acteurs économiques, du milieu de l'enseignement et des usagers, sous la forme d'un comité de reprise, courrier adressé aux représentants pour :
  - L' Organisation des journées scolaires
  - L'Etalement des entrées/sorties des salariés des entreprises afin de déconcentrer les déplacements aux heures d'affluence, ou Maintien du Télétravail
    - => premiers retours entreprises :
    - Ex. Orange : Reprise à 50 % de leurs salariés sur P.Dieu
    - Ex. Entreprise Solvay : maintien du télétravail à 99 %
- Une enquête a été menée par KEOLIS auprès des abonnés (panel de 2 500) afin de savoir si les mesures prises dans le réseau des transports en commun sont satisfaisantes
  - => **premiers retours** : 89 % des abonnés sont satisfaits
- A la question de savoir quels sont les critères indispensables pour un retour sur le réseau des transports en commun : 3 critères sont indispensables pour les usagers :
  - Port du masque,
  - Gel hydroalcoolique
  - distance
- ➢ 32 % des usagers nous ont indiqué être prêts à utiliser les transports en commun comme avant, 67 % ne sont pas prêts



# 1 - Mesures mises en œuvre en matière d'offre de transport

- Services Optibus et Rhônexpress
  - Service Optibus dimensionné au fur et à mesure du déploiement du « déconfinement » et de l'évolution de la demande de déplacements
  - Service Rhônexpress
    - ➤ Reprise de la desserte ferrée régulière à compter du 11 mai, avec une fréquence de 30 mn et une amplitude 9h-21h
    - ➤ Niveau d'offre nominale restauré en fonction de la reprise d'activité de l'aéroport Saint Exupéry





#### 2 - Mesures mises en œuvre en matière sanitaire

- → Objectif principal, dans le cadre de la continuité du service public : garantir aux clients et aux personnels des réseaux, des conditions de déplacements et de travail pleinement sécurisées.
- Port du masque obligatoire sur les réseaux de transports à compter du 11 mai (un courrier avait été adressé au
- Ministre des Transports ainsi qu'à J.Castex, coordinateur)
- ⇒ Sensibilisation et distribution de masques sur les réseaux à partir de la semaine du 04/05
- ⇒ Stickers (port du masque) sur toutes les portes,
- Annonces sonores pour rappeler gestes barrières et port du masque obligatoire
- ⇒ Sur le réseau TCL :
- ⇒ Approvisionnement des 70 distributeurs automatiques du métro avec 10 000 kits comprenant 2 masques et du gel hydro alcoolique





## 2 - Mesures mises en œuvre en matière sanitaire

#### Réseau TCL :

Mise en place de plans de gestion des flux (signalétique spécifique au sol, dans les stations de métro et sur les quais de Tram), afin d'éviter les entrecroisements des clients entrant/sortant

#### Dès le 11 mai jusqu'au 2 juin

#### Métro

- ✓ Présence humaine pour expliquer le dispositif sur les quais et en Stations où les flux sont importants,
- ✓ Correspondance Bellecour, Saxe, Charpennes et Part dieu : montée/descente différente avec un dispositif « fête des lumières »

#### **Tramway**

- ✓ Quatre stations avec dépose des clients sur une première partie de quai et Montée sur l'autre partie du quai
  - Part dieu / Vivier merle
  - Villette
  - Vaulx La soie et
  - Debourg ainsi que sur la Ligne C3 Part Dieu/jules Favre





### 2 - Mesures mises en œuvre en matière sanitaire

Mise en place de vitres en plexiglas entre le poste de conduite et la porte avant des bus sur le réseau TCL, (100 bus équipés d'ici le 11 mai – déploiement jusqu'à fin mai pour équiper tous les bus, pas d'ouverture de la porte avant d'ici là.





- Tout le personnel des réseaux est équipé de masques (2 par jour)
- Suspension maintenue de la vente à bord des bus/autocars



### 2 - Mesures mises en œuvre en matière sanitaire

- Le SYTRAL expérimente des solutions innovantes et pratiques, au service des clients et de la sécurité sanitaire :
  - Installation de 10 bornes désinfectantes sans contact des mains dans les stations de métro (en plus de celle équipant déjà la station Part Dieu)









### 2 - Mesures mises en œuvre en matière sanitaire

- Mise en place de distributeurs de gel hydro alcoolique sans contact dans les rames de tramway progressivement d'ici fin mai
- Dispositif renforcé dans les métros et en terminus 2 fois par jour en plus de celui de la nuit : 9h 11h et 15h 17h
- Dispositif renforcé dans les Trams et bus, avec équipes mobile en terminus/pôle d'échanges







### 2 - Mesures mises en œuvre en matière sanitaire

 Expérimentation réalisée de systèmes innovants et rapides de désinfection : rayonnements ultra-violet diffusés par un robot dans une rame de métro, dispersion de vapeur sèche dans un bus









# 3 – Déploiement de la communication autour du plan de relance des réseaux

#### A partir de la semaine du 4 mai jusqu'au 11 mai :

- Déploiement d'un large dispositif d'information et de communication sur l'ensemble des réseaux afin de faire connaître toutes les mesures, dans le but de rassurer le public amené à se déplacer à nouveau en transports collectifs,
- Présence des personnels des réseaux dans les principaux pôles d'échanges ou arrêts principaux afin de faire respecter les consignes de déplacements et les principes de distanciation
  - Sur le réseau TCL :
  - 27 points d'échanges = équipes de contrôleurs et agents de sécurité (218) et appels à volontaires (formation semaine du 4 au 8 mai)
  - Plus de 250 personnes par jour mobilisées matin et soir
- Présentation du plan de relance des réseaux ainsi que toutes les mesures sanitaires prises auprès des différents partenaires : Préfet, Gart, ARS, Rectorat M.Charlot, Fédération nationale des Usagers, CCI/CMA, CPME, MEDEF...





#### Stickers « Merci de garder vos distances »









#### Visuel apposé sur les portes des métros







# 4 - Accompagnement de la Métropole dans le déploiement d'aménagements cyclables provisoires

- ➤ La Métropole de Lyon engage un plan d'actions en matière « d'urbanisme tactique » de façon à anticiper et limiter un report de déplacements effectués avant le confinement en transports collectifs vers des déplacements en voiture particulière, à compter du 11 mai.
- Un report modal vers la voiture serait préjudiciable à tous les efforts et investissements accomplis par notre collectivité pour développer l'usage des transports publics, et dont les résultats étaient déjà nettement tangibles avant le 17 mars (+5 % de fréquentation sur le réseau TCL en 2019).
  - Une dizaine d'aménagements cyclables provisoires seront aménagés d'ici le 11 mai : création de bandes cyclables ou ouverture de couloirs de bus aux vélos.
  - En parallèle, d'autres aménagements nécessitant des études un peu plus approfondies feront l'objet d'échanges entre nos deux collectivités, pour des mises en œuvre à partir de la rentrée de septembre 2020. A cette occasion, les possibilités de création de nouveaux couloirs de bus partagés avec les vélos seront particulièrement recherchées par les services du SYTRAL.

